

---

**PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU  
CONSEIL D'ADMINISTRATION DU CIUSSS DE L'ESTRIE – CHUS  
LE JEUDI 13 JUIN 2024  
À L'ÉDIFICE NORTON, SHERBROOKE**

<b>Présences :</b>	Simon Bérubé	Administrateur
	Isabelle Boucher	Administrateur
	Gerald R. Cutting	Administrateur
	Dominique Dorion	Membre observateur
	Jocelyne Faucher	Administrateur
	André Forest	Administrateur
	Jacques Fortier	Président
	Diane Gingras	Vice-présidente
	Michel Kinumbe Elungu	Administrateur
	Michel Lafrance	Administrateur
	Renée Létourneau	Administrateur
	Audrey Roussel	Administrateur
	Denis Roussel	Administrateur
	Stéphane Tremblay	Président-directeur général
	Raymonde Vaillancourt	Administrateur
<b>Absences motivées :</b>	Patrice Lamarre	Administrateur
	Jean Roy	Administrateur
	Serge Therrien	Administrateur
<b>Absences non-motivées :</b>	Patrick Boucher	Administrateur
<b>Invités :</b>	Geneviève Beaudoin	Vice-présidente du conseil multidisciplinaire
	Pascale Bélisle	Directrice adjointe des affaires juridiques et publiques
	Annie Boisvert	Directrice générale adjointe au programme santé physique générale et spécialisée
	Robin Marie Coleman	Présidente-directrice générale adjointe
	Karine Duchaineau	Directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation
	Lyne Jutras	Directrice des ressources financières
	Marie-Andrée Périgny	Présidente du conseil multidisciplinaire
	Nathalie Tremblay	Conseillère cadre en éthique clinique et organisationnelle

---

**1.0 Ouverture de la séance et constatation des présences**

Le président, M. Jacques Fortier, souhaite la bienvenue à tous à cette 82<sup>e</sup> assemblée ordinaire du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

Après vérification du quorum, la séance est ouverte.

## 2.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour

---

### SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE, L'ORDRE DU JOUR SUIVANT EST ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

1. Ouverture de la séance et constatation des présences
2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
3. Déclaration de conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration
4. Période de questions du public
5. Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 28 mars 2024, des résolutions transmises par voie électronique le jeudi 25 avril 2024 et le jeudi 23 mai 2024
6. Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général
7. Points pour échanges (discussion et/ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ
  - 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 7.1.1 Rapport trimestriel sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental
    - 7.1.2 Avis et recommandations du conseil multidisciplinaire
      - 7.1.2.1 Communautés culturelles
      - 7.1.2.2 Développement des services des équipes de soutien à domicile « niveau de soins alternatifs »
  - 7.2 Assurer la qualité des soins et services
    - 7.2.1 Divulgarion des actes répréhensibles en établissement
    - 7.2.2 Rapport annuel du comité d'éthique clinique et organisationnelle
  - 7.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
  - 7.4 Utiliser judicieusement les ressources
    - 7.4.1 Plan d'audit externe 2023-2024 incluant le rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice 2023-2024
  - 7.5 Intégrer la mission universitaire
    - 7.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Rapport annuel 2023-2024
8. **Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général**
  - 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique du mardi 2 avril et du mardi 14 mai 2024
  - 8.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du vendredi 12 avril, du vendredi 10 mai et du jeudi 13 juin 2024
  - 8.3 Comité de vigilance et de la qualité du mercredi 17 avril 2024
  - 8.4 Comité sur la mission universitaire du jeudi 30 mai 2024
9. Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ
  - 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté
    - 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
      - 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
    - 9.1.2 Nomination de chefs de services et/ou de départements
    - 9.1.3 Centre de communication santé Estrie - Nominations
    - 9.1.4 Calendrier du conseil d'administration – Automne 2024
  - 9.2 Assurer la qualité des soins et services
    - 9.2.1 Fondé de pouvoir de la radioprotection
    - 9.2.2 Conduite responsable en recherche – Personne chargée responsable
  - 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services
    - 9.3.1 Clinique de procréation médicale assistée – Renouvellement du permis du MSSS
    - 9.3.2 Politique sur le cheminement des usagers

**9.4 Utiliser judicieusement les ressources**

- 9.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ
- 9.4.2 Renouvellement du contrat de service maître pour l'exploitation des équipements et différents applicatifs médicaux pour le PACS
- 9.4.3 États financiers au 30 décembre 2023 – Rapport financier annuel de l'exercice 2023 du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie – CHUS
- 9.4.4 Demande d'emprunt – septembre 2024 à septembre 2025
- 9.4.5 Nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs externes du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2024
- 9.4.6 Renouvellement de contrat de la ressource intermédiaire Louis D'Or Auberge pour aînés

**9.5 Intégrer la mission universitaire**

- 9.5.1 Politique sur la gouvernance des données
- 9.5.2 Comité d'éthique de la recherche - Nomination
- 9.5.3 Délégation de signature des projets de recherche
- 9.5.4 Centre de recherche du CHUS - Nominations
- 9.5.5 Centre de recherche sur le vieillissement - Nominations
- 9.5.6 Centre de recherche du CHUS – Rapport annuel 2023-2024 (Dépôt)

**10. Divers**

**11. Huis clos**

- 11.1 Cadres supérieurs
- 11.2 Appel d'offres pour les transports sanguins, courrier colis pour les RLS de Haute-Yamaska et de la Pommeraie
- 11.3 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2023-2024
- 11.4 Projet de loi 15 – Évolution des travaux
- 11.5 Veille stratégique

**12. Clôture de la séance**

---

**3.0 Déclaration des conflits d'intérêts en regard des membres du conseil d'administration**

---

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

---

**4.0 Période de questions du public**

---

Madame Pierrette Messier, porte-parole du comité Santé du Pôle de Bedford, un groupe formé de citoyen militant pour le maintien des soins de santé dans la région, se présente et lit un préambule à sa question, soit « Quels sont les plans du CIUSSS de l'Estrie – CHUS à court terme et à long terme pour le CHSLD de Bedford, incluant le projet de rénovation et d'agrandissement confirmé par le gouvernement et l'établissement depuis une douzaine d'années ?

Le président-directeur général invite Mme Karine Duchaineau, directrice générale adjointe des programmes sociaux et de réadaptation, à répondre à la question, laquelle dresse un état de situation détaillé sur le dossier et précise que le projet a été suspendu.

Afin d'évaluer notre capacité à répondre à certains éléments précis de la période d'échange, Mme Duchaineau en assurera le suivi dans l'éventualité où l'information est disponible.

## 5.0 Lecture, approbation et suivis du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 28 mars 2024 et des résolutions transmises par voie électronique le jeudi 25 avril et le jeudi 23 mai 2024

---

Les membres ayant pris connaissance du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le jeudi 28 mars 2024 et des résolutions transmises par voie électronique le jeudi 25 avril et le jeudi 23 mai 2024, ils sont adoptés tels que présentés.

## 6.0 Informations du président du conseil d'administration et du président-directeur général

---

Le rapport d'activités du président du conseil d'administration et du président-directeur général, pour la période du 29 mars 2024 au 13 juin 2024, a été transmis aux membres.

Le président et le président-directeur général font part des différentes activités ayant eu lieu.

Une motion de félicitations est faite à toute l'équipe des communications pour la qualité des travaux réalisés dans le cadre de la soirée reconnaissance.

## 7.0 Points pour échanges (discussion ou décision) AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

---

### 7.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et la communauté

#### 7.1.1 Rapport trimestriel sur l'application du protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui en raison de leur état mental

Comme prévu à l'article 118.2 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux sur le Protocole de mise sous garde en établissement de santé et de services sociaux des personnes dangereuses pour elles-mêmes ou pour autrui, en raison de leur état mental, le président-directeur général fait rapport au conseil d'administration, pour le quatrième trimestre (janvier, février et mars 2024), du nombre de mises sous une garde préventive ou provisoire, du nombre de mises sous une garde autorisée en vertu de l'article 30 du Code civil et du nombre de demandes de mise sous garde présentées au tribunal par l'établissement.

Les membres saluent la collaboration et la qualité du travail du service juridique et des psychiatres de l'établissement.

#### 7.1.2 Avis et recommandations du conseil multidisciplinaire

Le président invite Mme Marie-Andrée Périgny, présidente et Mme Geneviève Beaudoin, vice-présidente, lesquelles présentent les avis et recommandations du conseil multidisciplinaire.

Après questions et commentaires, les résolutions sont adoptées.

##### 7.1.2.1 Communautés culturelles

#### **RÉSOLUTION : CA-7805 - 2024-06-13**

#### **Relative aux avis et recommandations du conseil multidisciplinaire (CM) concernant**

- CONSIDÉRANT :**
- le rôle-conseil du conseil multidisciplinaire en regard de ses mandats;
  - le statut souvent vulnérable des réfugiés, des demandeurs d'asile, des travailleurs et d'étudiants temporaires, le manque fréquent d'un réseau soutenant et les différences de cultures limitant souvent les

capacités à faire entendre la voix de certains groupes issus des minorités visibles et des communautés culturelles;

- que les intervenants susceptibles de travailler avec les communautés culturelles doivent incontestablement être sensibilisés aux différents statuts et processus migratoires;
- le déploiement du plan d'action de la Politique sur l'équité, la diversité et l'inclusion en cours dans notre organisation;
- que la région de l'Estrie est un bassin important d'accueil pour les communautés culturelles (1 591 personnes en 2022-2023, tous statuts confondus (nombre augmenté de plus de 39 % à Sherbrooke comparativement à l'année précédente, voir référence Service d'aide aux Néo-Canadiens, 2023) et qu'une augmentation similaire est observée à Granby, passant de 606 à 1 120 personnes accueillies par année, voir référence SERY, s.d.);
- la priorité organisationnelle d'optimiser le travail avec les partenaires du réseau;
- la stratégie 2023-2027 et l'objectif #11 « Évoluer vers un milieu où l'équité, la diversité et l'inclusion sont omniprésentes »;
- les recommandations émises dans « Avis et recommandations du conseil multidisciplinaire (CM) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS en lien avec les communautés culturelles »;
- l'adoption du présent avis « Avis et recommandations du conseil multidisciplinaire (CM) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS en lien avec les communautés culturelles » par les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM);
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UNEMENT APPUYÉE :**

**MANDATER :** l'équipe EDI et la direction des services généraux pour prendre connaissance des avis et recommandations pour élaborer une proposition et convoquer une rencontre avec l'exécutif du conseil multidisciplinaire, échéancier : fin juillet 2024;;

**D'ÉCHANGER :** avec les membres de l'exécutif du conseil multidisciplinaire afin de valider si la proposition est en cohérence avec la recommandation, échéancier : fin septembre 2024;

**DE RÉALISER :** un plan de travail et faire un suivi auprès du conseil multidisciplinaire, échéancier : d'ici la fin mars 2024;

7.1.2.2 Développement des services des équipes de soutien à domicile « niveau de soins alternatifs »

**RÉSOLUTION : CA-7806 – 2024-06-13**

**Relative le développement des services des équipes de soutien à domicile « niveau de soins alternatifs (NSA) » au CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- le rôle-conseil du CM en regard de ses mandats;
  - l'amélioration de l'offre de services à domicile, une priorité du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS)
  - l'orientation stratégique organisationnelle 2023-2027 « Pour les usagers et usagères, ainsi que leurs proches : favoriser le chez-soi comme milieu le plus adapté au bien-être »;
  - la prévention en soins à domicile primordiale pour éviter l'hospitalisation des usagers;
  - que l'évaluation de l'utilisateur dans un milieu NSA n'est pas représentative de son milieu de vie;
  - les recommandations émises dans « Avis du conseil multidisciplinaire (CM) concernant le développement des services des équipes de soutien à domicile "niveau des soins alternatifs (NSA)" au CIUSSS de l'Estrie-CHUS »;
  - l'adoption du présent avis « Avis du conseil multidisciplinaire (CM) concernant le développement des services des équipes de soutien à domicile "niveau des soins alternatifs (NSA)" au CIUSSS de l'Estrie-CHUS » par les membres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire (CECM);
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE PRENDRE ACTE :** des avis et recommandations du conseil multidisciplinaire concernant le développement des services des équipes de soutien à domicile « niveau de soins alternatifs »;

**DE MANDATER :** la directrice du soutien à domicile pour prendre connaissance de la situation et des observations constatées et convenir d'une rencontre avec le conseil multidisciplinaire pour analyser les besoins en vue d'élaborer un plan d'action;

**D'ASSURER :** un suivi auprès du conseil multidisciplinaire sur les suites qui seront données à l'avis, échéancier : d'ici la fin juillet 2024;

**7.2 Assurer la qualité des soins et services**

7.2.1 Divulgence des actes répréhensibles en établissement

Le président invite Mme Nathalie Tremblay, conseillère cadre en éthique clinique et organisationnelle à la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat, pour présenter le rapport annuel 2023-2024 sur la divulgation des actes répréhensibles.

Elle présente les faits saillants sur le nombre de divulgations faites et jugées recevables et le nombre de demandes d'informations reçues au cours de l'année. Elle conclut en faisant état des priorités du comité sur le processus de divulgation pour la prochaine année.

Le président remercie Mme Tremblay de la présentation et les membres prennent acte du rapport annuel 2023-2024.

#### 7.2.2 Rapport annuel du comité d'éthique clinique et organisationnelle (CÉCO)

Madame Tremblay poursuit pour présenter le rapport annuel 2022-2023 du CÉCO.

Elle présente les réalisations ayant eu lieu au cours de l'année dont, entre autres, la contribution au développement d'une culture éthique dans l'organisation et le réseau québécois et fait état du principal indicateur de performance suivi par le comité de vigilance et de la qualité, soit le nombre de demandes de soutien à la réflexion éthique reçues au CÉCO en plus des autres indicateurs de suivi.

La rétroaction de l'Agrément est présentée qui met en lumière les forces et la qualité des travaux du CÉCO.

Madame Tremblay termine en informant les membres des enjeux existants et/ou émergents durant l'année et du projet de vision du CÉCO, soit de tendre vers une augmentation des réflexes éthiques dans l'organisation.

Le président la remercie de la présentation et les membres adoptent le rapport annuel 2023-2024.

#### **RÉSOLUTION : CA-7807 – 2024-06-13**

**Relative à l'Adoption du rapport annuel 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire du CA;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du CA;
  - l'accord des membres de conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** le rapport annuel 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

#### 7.3 **Garantir l'accessibilité aux soins et services**

Aucun point n'est présenté dans cette section.

## 7.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 7.4.1 Plan d'audit externe 2023-2024 incluant le rapport financier annuel (AS-471) pour l'exercice 2023-2024

Le président invite Mme Lyne Jutras, directrice des ressources financières, à présenter les résultats financiers annuels au 31 mars 2024.

En vertu des articles 279, 295, 300 et 395 de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S 4.2) (LSSS) et de l'article 5 de la Loi modifiant l'organisation et la gouvernance du réseau de la santé et des services sociaux, notamment par l'abolition des agences régionales (2015, chapitre 1), les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) leur rapport financier annuel dûment complété et sous la forme prescrite par celui-ci, au plus tard le 15 juin 2024, tel que décrit à la circulaire 2023 001 du MSSS.

Les membres du comité de vérification et de suivi budgétaire ont rencontré la Direction des ressources financières, ainsi que l'auditeur externe, pour examiner les états financiers. Suivant une analyse approfondie, ils les recommandent pour approbation au conseil d'administration.

Après questions et commentaires, les membres adoptent la résolution suivante.

#### **RÉSOLUTION : CA-7827 – 2024-06-13**

#### **Relative aux États financiers au 31 mars 2024 - rapport financier annuel de l'exercice 2023-2024 (AS-471) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

##### **ATTENDU :**

- que la Loi sur les services de santé et les services sociaux (chapitre S-4-.2) stipule que les établissements publics doivent transmettre au ministre de la Santé et des Services sociaux (MSSS) leur rapport financier annuel au 31 mars 2024 (AS-471), dûment complété et selon la forme prescrite;
- que ledit rapport doit être transmis au plus tard le 15 juin 2024;
- que le comité de vérification et de suivi budgétaire recommande au conseil d'administration d'approuver les états financiers de l'exercice 2023-2024 et d'autoriser le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer ledit rapport pour et au nom de l'établissement;
- l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** les états financiers de l'exercice 2023-2024 (rapport financier annuel AS-471) du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

**D'AUTORISER :** le président-directeur général et la directrice des ressources financières à signer pour et au nom de l'établissement ledit rapport.

Une motion de félicitations est faite à toute l'équipe de la direction des ressources financières.



## 7.5 Intégrer la mission universitaire

### 7.5.1 Comité d'éthique de la recherche – Rapport annuel 2023-2024

Le président Dr Aboubacar Cissé, président du comité d'éthique de la recherche, pour présenter le rapport annuel du comité d'éthique de la recherche (CÉR) 2023-2024.

La mission universitaire, dans une perspective de développement, d'évolution et d'utilisation des savoirs, d'amélioration des pratiques et de soutien à la prise de décision, contribue à améliorer la santé et le mieux-être des usagers, de leurs proches et de la population.

Docteur Cissé présente les diverses participations et collaborations du CÉR tout au cours de l'année et détaille les projets en cours à l'aide d'un tableau comparatif sur cinq ans.

Il fait état des réalisations et termine en spécifiant les priorités que s'est données le CÉR pour l'année 2024-2025.

Après questions et commentaires, les membres adoptent la résolution.

#### **RÉSOLUTION : CA-7807 – 2024-06-13**

##### **Relative au rapport annuel 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée par les membres du comité sur la mission universitaire du CA;
  - la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire du CA;
  - l'accord des membres de conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** le rapport annuel 2023-2024 du comité d'éthique de la recherche du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

---

## 8.0 Informations des comités et instances du conseil d'administration et du président-directeur général

Le président rappelle que chaque président présente un sujet qui ne fera pas partie de l'agenda de consentement, mais dont il considère important d'en informer les membres verbalement.

### 8.1 Comité de gouvernance et d'éthique du mardi 2 avril et du mardi 14 mai 2024

Le président invite Mme Diane Gingras, présidente du comité, à mentionner les sujets ayant fait l'objet de discussions et de décisions.

### 8.2 Comité de vérification et de suivi budgétaire du vendredi 12 avril, du vendredi 10 mai et du jeudi 13 juin 2024

Le président fait part des différents sujets présentés lors de la rencontre.

### 8.3 Comité de vigilance et de la qualité du mercredi 17 avril 2024

Le président invite M. André Forest, président du comité, à mentionner les sujets ayant fait l'objet de discussions et de décisions.

### 8.4 Comité sur la mission universitaire du jeudi 30 mai 2024

Le président invite Mme Jocelyne Faucher pour présenter les différents sujets discutés.

---

## 9.0 Agenda de consentement AGIR POUR ET AVEC L'USAGER, LES PROCHES ET LA COMMUNAUTÉ

---

Le président rappelle aux membres que tous les sujets à l'agenda de consentement ont déjà été discutés à un comité du conseil d'administration. Le déroulement se fera de façon succincte, lorsqu'une question est formulée, le hors cadre ou le président du comité concerné est appelé à répondre.

### 9.1 Bâtir pour et avec le personnel, les médecins, gestionnaires, partenaires, bénévoles et communautés

#### 9.1.1 Exécutif du conseil des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

##### 9.1.1.1 Effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS

**RÉSOLUTION : CA-7736 à 7804 – 2024-06-13**

**Relative aux effectifs des médecins, dentistes et pharmaciens du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

Les résolutions sont adoptées à l'unanimité sur proposition dûment appuyée. Elles apparaissent dans le dossier en annexe et font partie intégrale du présent document.

#### 9.1.2 Nomination de chefs de services et/ou de départements

**RÉSOLUTION : CA-7808 – 2024-06-13**

**Relative à la nomination de chefs de services et/ou chefs de départements**

- CONSIDÉRANT :**
- que les membres du conseil d'administration ont adopté, le 18 mai 2017, la nouvelle structure d'encadrement de la Direction des services professionnels et l'organisation des services;
  - que les médecins sont membre actif au sein du CMDP;
  - les compétences personnelles et professionnelles des médecins;
  - qu'il est de la responsabilité du conseil d'administration de nommer les chefs de service cliniques;
  - la recommandation du comité de nomination;
  - la recommandation du CMDP des 7 et 28 mai 2024;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :**
- la nomination de la Dre Laurence Masson-Côté au service de radio-oncologie du département de médecine spécialisée pour un mandat de 4 ans, débutant le 1<sup>er</sup> avril 2024 et se terminant le 31 mars 2028;

- la nomination du Dr Patrick Liang au service de rhumatologie du département de médecine spécialisée pour un deuxième mandat débutant le 1<sup>er</sup> mai 2024 et se terminant le 20 avril 2028.
- la nomination de la Dre Laurie Pelletier au service des soins hospitaliers du département de psychiatrie pour un mandat de 4 ans qui débutera officiellement au moment de son acceptation par le conseil d'administration;
- la nomination du Dr Jean-François Roux à titre de chef de service de cardiologie du département de médecine spécialisée pour un mandat débutant le 1<sup>er</sup> novembre 2024 et se terminant le 31 octobre 2028.

#### 9.1.3 Centre de communication santé Estrie - Nominations

##### **RÉSOLUTION : CA-7809 – 2024-06-13**

**Relative à la nomination de Mme Lyne Jutras au conseil d'administration du Centre de Communication Santé Estrie et de Dr Jasmin Bouchard à titre de directeur médical régional**

- CONSIDÉRANT :**
- le souhait de Mme Lyne Jutras de poursuivre son mandat;
  - le souhait de Dr Jasmin Bouchard de poursuivre son mandat;
  - l'analyse effectuée par les membres du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Mme Lyne Jutras à titre de représentante du CIUSSS de l'Estrie – CHUS au sein du conseil d'administration du Centre de Communication Santé Estrie et Dr Jasmin Bouchard à titre de directeur médical régional.

#### 9.1.4 Calendrier du conseil d'administration – Automne 2024

##### **RÉSOLUTION : CA-7810 – 2024-06-13**

**Relative au calendrier du conseil d'administration – Automne 2024**

- CONSIDÉRANT :**
- que Règlement sur la régie interne du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS stipule que chaque année, le conseil fixe, par résolution, les séances (article 176 de la LSSS);
  - la recommandation favorable des membres du comité de gouvernance et d'éthique;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les deux dates au calendrier des séances du conseil d'administration, soit le jeudi 29 août et le jeudi 10 octobre 2024.

## 9.2 Assurer la qualité des soins et services

### 9.2.1 Fondé de pouvoir de la radioprotection

#### **RÉSOLUTION : CA-7811 – 2024-06-13**

##### **Relative au fondé de pouvoir de la radioprotection**

- CONSIDÉRANT :**
- que, selon les normes de la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN), un établissement qui possède des activités relevant de sa juridiction doit nommer un Fondé de pouvoir en radioprotection;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS désire confier ce rôle à la Direction de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

- DE NOMMER :** Monsieur Paul Guyot, directeur de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat, à titre de Fondé de pouvoir de la radioprotection du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et d'aviser la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) du changement de titulaire.

### 9.2.2 Conduite responsable en recherche – Personne chargée responsable

#### **RÉSOLUTION : CA-7812 – 2024-06-13**

##### **Relative à la conduite responsable en recherche – Personne chargée responsable**

- CONSIDÉRANT :**
- la Politique sur la conduite responsable en recherche des Fonds de recherche du Québec;
  - la Politique sur la conduite responsable en recherche du CIUSSS de l'Estrie - CHUS adoptée par son conseil d'administration le 2 novembre 2023;
  - qu'une personne doit être mandatée comme personne chargée de la conduite responsable en recherche;
  - que cette personne doit être un cadre supérieur du CIUSSS de l'Estrie – CHUS ayant une indépendance et une autonomie décisionnelle suffisante;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

##### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

- DE MANDATER :** Monsieur Paul Guyot, directeur de la qualité, de l'éthique, de la performance et du partenariat pour agir comme la personne chargée de la conduite responsable en recherche.

### 9.3 Garantir l'accessibilité aux soins et services

#### 9.3.1 Clinique de procréation médicale assistée – Renouvellement du permis du MSSS

**RÉSOLUTION : CA-7813 – 2024-06-13**

**Relative à la Clinique de procréation médicale assistée – Renouvellement du permis du MSSS**

- CONSIDÉRANT :**
- la nouvelle exigence de la *Loi sur les activités cliniques et de recherche en matière de procréation assistée*;
  - les activités cliniques faisant partie de l'offre de services de notre établissement;
  - la date d'échéance pour le renouvellement du permis, en vertu de l'article 10;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** la Direction du programme jeunesse à procéder à la demande de renouvellement du permis « centre de procréation assistée » pour le CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

#### 9.3.2 Politique sur le cheminement des usagers

**RÉSOLUTION : CA-7814 – 2024-06-13**

**Relative à la Politique sur le cheminement des usagers**

- CONSIDÉRANT :**
- l'importance d'assurer la fluidité des soins et des services entre les différentes missions de l'organisation afin de maintenir l'accessibilité des soins et services;
  - l'importance de s'assurer que les usagers et la population soient soignés au bon endroit et par les bonnes équipes afin de favoriser la qualité et la sécurité des soins et de s'assurer de leur bien-être;
  - que la rédaction, l'adoption et le déploiement d'une politique sur le cheminement des usagers est un processus prioritaire d'Agrément Canada;
  - la recommandation favorable du comité de direction;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ADOPTER :** la Politique sur le cheminement des usagers en lien avec la fluidité des soins et services.

## 9.4 Utiliser judicieusement les ressources

### 9.4.1 Registre des signataires autorisés RAMQ

#### **RÉSOLUTION : CA-7815 – 2024-06-13**

#### **Relative au registre des signataires autorisés RAMQ**

- CONSIDÉRANT :**
- que la loi prévoit qu'il est nécessaire de nommer les personnes autorisées à attester l'exactitude des demandes de paiement qui sont soumises pour des services rendus par les professionnels;
  - la création du CIUSSS de l'Estrie – CHUS et la mise en place de la nouvelle structure;
  - que le CIUSSS de l'Estrie – CHUS doit réviser la liste des signataires et établir la mise à jour du « Registre des signataires autorisés pour un établissement du réseau de la santé », document exigé par la RAMQ;
  - la recommandation du directeur des services professionnels;
  - la responsabilité du conseil d'administration de nommer les personnes autorisées;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

#### **IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'AJOUTER :** les noms des personnes suivantes au registre des signataires autorisés du CIUSSS de l'Estrie – CHUS :

- Dre Émilie Comeau, chef de service, département de chirurgie générale  
CSSS de Memphrémagog (0106X), CHUS Hôpital Fleurimont (0116X), CHUS Hôpital-Dieu (0110X), Hôpital de Granby (0103X), CSSS du Granit (0112X), CSSS de la MRC-de-Coaticook (0102X), Hôpital, CLSC et CHSLD de Val-des-Sources (0100X), Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (0113X)
- Dr Bernard LaRue, chef du département de chirurgie  
CHUS Hôpital Fleurimont (0116X), CHUS Hôpital-Dieu (0110X), Hôpital Brome-Missisquoi-Perkins (0113X), Hôpital de Granby (0103X), CSSS du Granit (0112X), CSSS de Memphrémagog (0106X), CSSS de Memphrémagog – Point de service de Stanstead (80855), CHSLD de Cowansville (15405), Centre d'hébergement Saint-Joseph (0103X), Centre d'hébergement Saint-Vincent (12075), Hôpital et centre d'hébergement d'Youville (0452X), Hôpital, CLSC et centre d'hébergement de Val-des-Sources (0100X)
- Dr Adam Frenette, directeur adjoint à la Direction des services professionnels  
Toutes les installations
- Dr François Lemay-Gervais, chef  
Hôpital BMP (0113X), CHSLD Cowansville (15405), CHSLD de Farnham (12435), CHSLD Sutton (28515), CLSC de Cowansville-du-Sud (28515), CLSC de Cowansville (Larouche) (81315), CLSC de Farnham (90622), CLSC et centre d'hébergement de Bedford (0773X et 91142), CPSC Brome-Missisquoi – Main dans la main (81125), CLSC de Sutton (95312), GMFU La Pommeraie (0824X et 4824X)
- Dre Laurence Masson-Côté, chef du service de radio-oncologie  
CHUS Hôpital Fleurimont (0116X), CHUS Hôpital-Dieu (0110X)

9.4.2 Renouvellement du contrat de service maître pour l'exploitation des équipements et différents applicatifs médicaux pour le PACS

**RÉSOLUTION : CA-7816 – 2024-06-13**

**Relative au renouvellement du contrat de service maître pour l'exploitation des équipements et différents applicatifs médicaux pour le PACS**

- ATTENDU :**
- que le contrat arrive à échéance le 30 septembre 2024;
  - que ce système critique ne peut pas souffrir d'une période de non-couverture;
  - que la valeur estimée du contrat sur 5 ans sera de 4,5 millions;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'AUTORISER :** le renouvellement du contrat de service « Maître » pour l'exploitation des équipements et différents applicatifs médicaux pour le Picture Archiving and Communication System (PASC) pour l'ensemble des établissements du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, sauf le CH Haute-Yamaska et celui de La Pommeraie.

9.4.3 États financiers au 30 décembre 2023 – Rapport financier annuel de l'exercice 2023 du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie - CHUS

**RÉSOLUTION : CA-7829 – 2024-06-13**

**Relative aux états financiers au 30 décembre 2023 – Rapport financier annuel de l'exercice 2023 du Fonds de santé au travail du CIUSSS de l'Estrie - CHUS**

- ATTENDU :**
- que Le Fonds de santé au travail, constitué à la suite de l'entente intervenue entre le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke (CIUSSS de l'Estrie – CHUS) et la Commission des normes, de l'équité, de la santé et de la sécurité du travail en vertu de l'article 109 de la Loi sur la santé et la sécurité du travail (« Commission ») (L.R.Q., c. S-2.1), s'engage à assurer les services nécessaires à la mise en application des programmes de santé au travail sur son territoire;
  - que les activités courantes se sont déroulées entre le 1<sup>er</sup> janvier 2023 et le 30 décembre 2023;
  - que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail se terminant le 30 décembre 2023 doit être adopté par le conseil d'administration;
  - que le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail sera acheminé à la CNESST;
  - que le rapport a été vérifié par nos auditeurs externes et que ceux-ci produiront leur rapport des auditeurs indépendants dès l'adoption par le conseil d'administration, soit le 13 juin 2024;
  - que l'état du solde de fonds doit être signé par deux administrateurs mandatés par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, attestant l'approbation du rapport financier annuel;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;

- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** Le rapport financier annuel du Fonds de santé au travail au 30 décembre 2023.

**D'AUTORISER :** Le président du conseil d'administration et le président-directeur général à signer pour et au nom de l'établissement lesdits rapports.

9.4.4 Demande d'emprunt – septembre 2024 à septembre 2025

**RÉSOLUTION : CA-7830 – 2024-06-13**

**Relative à la demande d'emprunt – septembre 2024 à septembre 2025**

- ATTENDU :**
- qu'un emprunt est nécessaire pour couvrir les besoins de liquidité du Centre intégré universitaire de santé et de service sociaux de l'Estrie – Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke jusqu'au 12 septembre 2025;
  - que notre autorisation d'emprunt actuelle sera échu le 12 septembre 2024;
  - que notre déficit cumulé au 31 mars 2024 est de 86 936 180 \$;
  - que les prévisions budgétaires pour l'année 2024-2025 sont de 0 \$;
  - que notre budget de caisse prévoit un besoin de liquidité variant jusqu'à 928 600 000 \$;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION D'UMENT APPUYÉE :**

**DE DEMANDER :** au ministère de la Santé et des Services sociaux une autorisation d'emprunt maximale de 928 600 000 \$, renouvelable et valide jusqu'au 12 septembre 2025.

9.4.5 Nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs externes du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2024

**RÉSOLUTION : CA-7831 – 2024-06-13**

**Relative à la nomination de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs externes du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour l'exercice financier se terminant le 31 octobre 2024**

- ATTENDU :**
- que l'entente reliée au mandat d'audit externe du CIUSSS de l'Estrie – CHUS est maintenant expirée;
  - que le MSSS a demandé d'assurer les conditions pour un audit externe à convenir de façon exceptionnelle possiblement dès l'automne (et que les instructions seront reçues ultérieurement);
  - QUE la Loi sur les services de santé et les services sociaux, plus précisément, l'article 290 spécifie qu'avant le 30 septembre de chaque exercice financier de l'établissement, le conseil d'administration nomme un vérificateur pour l'exercice financier en cours;
  - que nous devons tenir compte de la Loi sur le vérificateur général du Québec;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;



- l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
- l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** La firme Raymond Chabot Grant Thornton, auditeurs externes du CIUSSS de l'Estrie – CHUS pour l'exercice financier 2024-2025 et de leur verser les honoraires professionnels s'y afférents. La valeur de l'entente est à déterminer selon les instructions et précisions à venir du MSSS qui sera sous le seuil d'un appel d'offres public et moins de 110 000 \$ excluant les taxes;

**DE TENIR COMPTE :** de la Loi sur le vérificateur général du Québec et de prévoir tous les changements aux documents s'y afférents, tant au niveau de la nomination des auditeurs externes annuelle qu'au prochain appel d'offres pour l'audit externe.

9.4.6 Renouvellement de contrat de la ressources intermédiaire Louis D'Or Auberge pour aînés

**RÉSOLUTION : CA-7832 – 2024-06-13**

**Relative au renouvellement de contrat de la ressource intermédiaire Louis D'Or Auberge pour aînés**

- ATTENDU :**
- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services et de travaux de construction des organismes publics (Section 13, article 18) exigent une résolution du conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens;
  - qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir l'hébergement de nos usagers;
  - qu'il est dans l'intérêt des usagers et de l'établissement d'assurer le maintien des opérations des ressources ciblées par cette transformation;
  - que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration.

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ACCEPTER :** la sollicitation d'un contrat de service pour une ressource intermédiaire débutant le 1<sup>er</sup> septembre 2024 et ayant une durée initiale de dix (10) ans avec une option de renouvellement de cinq (5) ans additionnels pour une valeur totale estimée à environ 9,6 millions de dollars sur une période de 15 ans.

## 9.5 Intégrer la mission universitaire

### 9.5.1 Politique sur la gouvernance des données

**RÉSOLUTION : CA-7817 – 2024-06-13**

**Relative à la Politique sur la gouvernance des données**

- CONSIDÉRANT :**
- l'importance d'assurer la sécurité et la protection de l'information;
  - l'importance d'assurer la transparence en matière de décisions et d'actions;
  - l'importance d'assurer l'imputabilité des acteurs impliqués;
  - l'obligation de respecter le cadre légal et réglementaire ainsi que le comportement éthique et déontologique face aux données;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la Politique de la gouvernance des données par le conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS.

### 9.5.2 Comité d'éthique de la recherche - Nomination

**RÉSOLUTION : CA-7818 – 2024-06-13**

**Relative à la nomination d'un nouveau membre au sein du comité d'éthique de la recherche (CÉR) du CIUSSS de l'Estrie – CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité du conseil d'administration d'approuver les demandes du comité d'éthique de la recherche;
  - le mandat confié au comité sur la mission universitaire par le conseil d'administration de procéder à une analyse des demandes du comité d'éthique de la recherche de l'établissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** la nomination de M. Olivier Bourdon, comme membre scientifique – psychologue au sein du CÉR du CIUSSS de l'Estrie – CHUS, et ce, pour une période de 3 ans (du 13 juin 2024 au 13 juin 2027).

9.5.3 Délégation de signature des projets de recherche

**RÉSOLUTION : CA-7819 – 2024-06-13**

**Relative à la délégation de signature des projets de recherche**

- CONSIDÉRANT :**
- l'article de loi qui permet la nomination d'un substitut pour l'autorisation des projets de recherche et la signature des ententes, le cas échéant;
  - le mandat confié à Mme Stéphanie McMahon à la Direction de la coordination de la mission universitaire;
  - le changement de direction adjointe à la Direction de la coordination de la mission universitaire;
  - l'accord de Mme Stéphanie McMahon, à la Direction de la coordination de la mission universitaire, de nommer une personne substitut;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** la délégation, à titre de substitut à l'autorisation des projets de recherche et la signature des ententes, à Mme Anne-Marie Poulin, directrice adjointe à la Direction de la coordination de la mission universitaire.

9.5.4 Centre de recherche du CHUS - Nominations

**RÉSOLUTION : CA-7820 – 2024-06-13**

**Relative au centre de recherche du CHUS - Nominations**

- CONSIDÉRANT :**
- que l'ajout d'un nouveau chercheur doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - que la nomination d'un nouveau chercheur a été adoptée par le Comité scientifique du CRCHUS;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

- D'ENTÉRINER :** l'octroi des privilèges de recherche et des statuts pour Dre Ann-Marie Beaudoin, chercheuse universitaire clinicienne, Dre Valérie Lanctôt, chercheuse universitaire, Pr Leonard R. MacGillivray, chercheur universitaire et Dr Matthieu St-Jean, chercheur universitaire clinicien.

9.5.5 Centre de recherche sur le vieillissement - Nominations

**RÉSOLUTION : CA-7821 – 2024-06-13**

**Relative au centre de recherche sur le vieillissement - Nominations**

- CONSIDÉRANT :**
- la recommandation favorable du comité de direction du CdRV;
  - la pertinence de la thématique de recherche des candidats à l'avancement de la programmation scientifique du CdRV;
  - que l'ajout de trois nouveaux chercheurs doit faire l'objet d'une résolution du conseil d'administration du CIUSSS de l'Estrie – CHUS;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** l'octroi des privilèges de recherche et des statuts de chercheurs universitaires à Pr Hubert Kenfack Ngankam, Pr Myles O'Brien et Dre Ploa Desforges, chercheurs au Centre de recherche sur le vieillissement.

9.5.6 Centre de recherche du CHUS – Rapport annuel 2023-2024 (Dépôt)

Le rapport annuel est déposé et les membres en prennent acte.

---

**10.0 Divers**

Aucun autre sujet n'est présenté.

---

**11.0 Huis clos**

Les invités doivent quitter la salle pour ce point à l'ordre du jour, à l'exception de Mmes Pascale Bélisle, Robin Marie Coleman, Karine Duchaineau et Annie Boisvert.

En respect à Loi d'accès à l'information et à la protection des renseignements personnels, de même qu'en s'appuyant sur le règlement de régie interne du conseil d'administration à l'article 10.1, dans le but d'éviter préjudice à une personne et/ou à un professionnel, les sujets suivants sont traités à huis clos.

Les sujets suivants sont présentés en détail et après échanges, les résolutions sont adoptées.

11.1 Cadres supérieurs

11.1.1 Nominations intérimaires de Pr Karl Fernandes et Pre Éléonor Riesco à titre de codirecteur et de codirectrice scientifiques du Centre de recherche sur le vieillissement

**RÉSOLUTION : CA-7822 – 2024-06-13**

**Relative aux nominations intérimaires de Pr Karl Fernandes et Pre Éléonor Riesco à titre de codirecteur et de codirectrice scientifiques du Centre de recherche sur le vieillissement**

- CONSIDÉRANT :**
- que le mandat intérimaire de Pr Karl Fernandes se termine en juin 2024;
  - que Pr Karl Fernandes et Pre Éléonor Riesco acceptent de prendre la codirection scientifique du CdRV par intérim;
  - l'importance de ne pas avoir de période sans direction scientifique, afin d'assurer le fonctionnement du Centre de recherche sur le vieillissement;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - les pouvoirs et responsabilités du conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** les nominations intérimaires de Pr Karl Fernandes et Pre Éléonor Riesco à titre de codirecteur et codirectrice scientifiques du Centre de recherche sur le vieillissement à partir du 13 juin 2024 pour une période allant jusqu'au 31 décembre 2024.

11.1.2 Renouvellement de mandat de Dr André Carpentier à titre de directeur scientifique du Centre de recherche du CHUS

**RÉSOLUTION : CA-7823 – 2024-06-13**

**Relative au renouvellement de mandat de Dr André Carpentier à titre de directeur scientifique du Centre de recherche du CHUS**

- CONSIDÉRANT :**
- que Dr Carpentier occupe déjà les fonctions de directeur scientifique du CRCHUS;
  - que son mandat actuel se terminera en décembre 2024;
  - que Dr Carpentier accepte de renouveler son mandat pour une durée de quatre ans;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité sur la mission universitaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ENTÉRINER :** le renouvellement de mandat de Dr André Carpentier à titre de directeur scientifique du Centre de recherche du CHUS pour une durée de quatre ans, soit de décembre 2024 à décembre 2028.

11.1.3 Nomination de Dre Marie-Hélène Lorient à titre de directrice adjointe des services professionnels – Soutien qualité

**RÉSOLUTION : CA-7824 – 2024-06-13**

**Relative à la nomination de Dre Marie-Hélène Lorient à titre de directrice adjointe des services professionnels – Soutien qualité**

- CONSIDÉRANT :**
- que le plan d'organisation de la Direction des services professionnels prévoit depuis 2015 la présence de trois équivalents temps complet répartis sur quatre postes de cadres supérieurs médecins DSP adjoints;
  - les postes vacants et le départ de Dre Édith Grégoire;
  - la qualité de la candidature de Dre Marie-Hélène Lorient;
  - les pouvoirs et responsabilités du Conseil d'administration;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**DE NOMMER :** Dre Marie-Hélène Lorient à titre de directrice adjointe des services professionnels – Soutien qualité à la Direction des services professionnels (temps complet).

11.2 Appel d'offres pour les transports sanguins, courrier colos, pour le RLS de Haute Yamaska et de la Pommerais

**RÉSOLUTION : CA-7825 - 2024-06-13**

**Relative à l'Appel d'offres pour les transports sanguins, courrier colos, pour le RLS de Haute Yamaska et de la Pommerais**

- ATTENDU :**
- que les lignes internes de conduite concernant la gestion des contrats d'approvisionnement, de services, des organismes publics (section 13, article 18) exigent une résolution du Conseil d'administration avant que ne débute le processus de négociation pour tout contrat d'une valeur supérieure à 4 millions de dollars canadiens.
  - qu'il est essentiel de conclure un contrat de service pour couvrir les transports de prélèvements sanguins et courriers-colis;
  - qu'il est dans l'intérêt des usagers des RLS de la Haute-Yamaska et de La Pommerais d'assurer le maintien des services;
  - que le processus contractuel a été respecté au sens de la loi;
  - l'information et la documentation mises à la disposition des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable des membres du comité de vérification et de suivi budgétaire;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'APPROUVER :** la publication d'un appel d'offres pour le transport des prélèvements sanguins et courriers-colis pour les RLS de la Haute-Yamaska et de La Pommerais pour une durée initiale de trois (3) ans avec deux (2) années optionnelles pour une valeur totale estimée à 6 655 896 \$.

11.3 Rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2023-2024

**RÉSOLUTION : CA-7826 - 2024-06-13**

**Relative au rapport annuel sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services 2023-2024**

- CONSIDÉRANT :**
- la responsabilité de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services envers le conseil d'administration du respect des droits des usagers et du traitement diligent de leurs plaintes;
  - l'analyse effectuée et la recommandation favorable du comité de vigilance et de la qualité;
  - l'accord des membres du conseil d'administration;

**IL EST RÉSOLU, SUR PROPOSITION DÛMENT APPUYÉE :**

**D'ADOPTER :** le Rapport annuel 2023-2024 sur l'application de la procédure d'examen des plaintes et l'amélioration de la qualité des services.

11.4 Projet de loi 15 – Évolution des travaux

Le président-directeur général informe les membres de l'évolution des travaux liés au projet de loi 15 du MSSS.

11.5 Veille stratégique

Le président-directeur général fait état des dossiers chauds et d'actualité sur le territoire.

---

**12.0 Clôture de la séance**

---

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

---

Jacques Fortier, président

---

Stéphane Tremblay, secrétaire